



Compte rendu de réunion du comité directeur du CMBM du 21/03/2016

Présents : Federico GILARDI, Jean-Michel DABE, Laurent SIMONNEAU, Léo GOMEZ, Christian BERGAMELLI, Thomas RIVO, Mathilde PEGUY, Arnaud MERDY, Jacqueline ECOCHARD, Paul VULIN, Antoine TAVERNIER.

Excusés : Michel POLETTI, Jordane SURDEAU, Emmanuel RANCHIN, Audrey GIBORY, Morgane CRETTON.

Début de réunion : 19h30

Les thèmes soumis à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1/ **Point rapide sur l'avancement des adhésions**
- 2/ **Point sur l'organisation du TAR, nouveaux partenaires, conséquences pour le CMBM**
- 3/ **Organisation de l'AG, rédaction ODJ**
- 4/ **Section jeunes, organisation du stage**
- 5/ **Point sur les déplacements**
- 6/ **Point sur le Run & Skate**
- 7/ **Divers**

1/ Point rapide sur l'avancement des adhésions

- 285 adhésions décomposées en 199 anciens et 86 nouveaux, 146 hommes et 110 femmes

Arnaud rappelle la nécessité pour les adhérents de contacter rapidement le club pour ceux qui souhaiteraient une modification de leur licence (passer d'une licence running à une licence compétition par exemple) en vue des compétitions printanières et estivales.

2/ Point sur l'organisation du TAR, nouveaux partenaires, conséquences pour le CMBM

Rappel aux adhérents :

Aucune priorité d'inscription n'est donnée aux licenciés adultes du club qui souhaiteraient s'inscrire sur les courses du TAR. Les membres du CMBM sont surtout sollicités pour être bénévoles sur cet événement majeur pour le club.

Communication de l'événement :

- 2 000 vues sur le site internet TAR cette année.

- Le début des inscriptions est fixé au 1er avril à midi.

Compte tenu du grand nombre d'inscriptions, un tirage au sort est mis en place dès cette année. La validation du système informatique sera réalisée cette semaine.

Plusieurs enquêtes à l'attention des coureurs seront transmises à l'approche de l'ouverture et de la

fermeture des inscriptions.

- Le TAR sera visible sur le salon Running Expo à Paris du 31/03 au 02/04/2016.

Partenariat :

- La Sportiva devient partenaire du TAR pour 3 ans (1 800 € de dotation financière + 200 € en nature - vêtements techniques). Un stand et de l'affichage au nom de la marque sera mis en place lors de l'événement.

- Le Crédit Agricole a proposé au club de devenir partenaire du TAR pour 3 ans dans les mêmes conditions que précitées (2 000 € de dotation financière). Par ce partenariat, le Crédit Agricole souhaite particulièrement s'adresser aux bénévoles du TAR. Ainsi, le CMBM devra procéder à de l'affichage publicitaire lors de la soirée des bénévoles du TAR et domicilier ses comptes auprès de cet organisme bancaire.

S'agissant d'une décision importante pour le club, cette proposition est soumise au vote du comité du club.

7 votes pour, 1 vote contre et 3 abstentions.

Le partenariat proposé par le Crédit Agricole est donc accepté. Le CMBM devra en contrepartie domicilier ses comptes bancaires auprès de cet organisme.

- La Compagnie du Mont Blanc assure jusqu'à présent le prêt de véhicules dans le cadre du TAR sans cadre juridique.

Paul a donc pris contact avec la Compagnie du Mont Blanc pour aboutir dans les prochaines semaines sur les termes d'une convention (prêt de véhicules + couverture radio).

- L'Ifremmont assure la médicalisation de la course. Toutefois, les médecins/infirmiers bénévoles fournis ne sont pas assurés par l'Ifremmont et la traçabilité des médicaments ne peut être assurée.

Aussi, une recherche de partenariat avec un autre prestataire est en cours.

- Un stand dédicace de livres de trails sera remis au goût du jour pour l'édition 2016.

5 auteurs trailers ont déjà répondu être intéressés pour participer à ces deux journées de dédicace.

- La fabrication des dossards, le système de suivi des coureurs et le chronométrage sont actuellement assuré par Livetrail.

Pour diminuer le coût de ce poste, plusieurs ateliers dossards ont été proposés par le comité TAR afin d'assurer la fabrication des dossards par les bénévoles du club. Le club pourra le cas échéant faire facturer cette prestation de confection aux organisations demandeuses.

La prochaine réunion de sécurité concernant cette événement est prévue le 31 mars 2016.

3/ Organisation de l'Assemblée Générale, rédaction de l'ordre du jour

Le rendez-vous de l'Assemblée Générale du club est fixé le vendredi 15 avril à 18h00 à la salle Jean Morel à Servoz.

Début de l'AG à 18h30 et début du repas vers 20h30.

- Rapport financier, présentation du budget : le bureau directeur se réunira le 1^{er} avril 2016 afin de valider le rapport financier puis le fera valider par mail aux membres du comité.

- Projet sportif : un débat s'ouvre au sein du comité quant à la direction que pourrait prendre le club sur le volet sportif dans les années à venir.

S'agissant d'un sujet important, le projet sportif pour l'année 2016-2017 fera l'objet d'un groupe de

travail dédié composé notamment de Thomas, Antoine, Léo, Mathilde et des coaches.
Un point de situation en vue d'une décision sera réalisé lors de la prochaine réunion du comité du club.

- Lors de l'AG, une élection aura lieu afin d'accueillir de nouveaux membres au sein du comité directeur pour remplacer les membres sortants.

4/ Section jeunes, organisation du stage

Un stage à l'attention de la section jeunes se tiendra aux Rousses (Jura) du 21 au 23 avril 2016 (3 jours et 2 nuits).

L'encadrement sera assuré par 3 entraîneurs et 2 accompagnatrices pour un total de 24 jeunes.
Chaque licencié prendra à sa charge la somme forfaitaire de 40 euros pour ce séjour.

Le programme de ce stage prévoit en plus de la course à pieds, de l'accrobranche et du vélo.
Trois minibus appartenant au club des sports, à la section de ski de fond et à Jacques Bellissent seront loués par le CMBM.

5/ Point sur les déplacements

- Déplacement aux 10km de Cluses : 15 CMBMistes inscrits par eux même à ce jour. Également quelques coureurs sur le semi d'Annecy. Les séances de préparation (sur 6 semaines) se déroulent parfaitement, avec un public motivé et attentif. Un plan d'entraînement de 4 séances/semaine a été réalisé par les coaches, dont 2 séances proposées dans le cadre des entraînements CMBM.

- Déplacement au Championnat de France de Montagne à St Priest : 7 CMBMistes inscrits par Manu à ce jour. A suivre, avec une relance à l'AG et une "démystification" de l'événement ! De même que pour le 10km, un plan d'entraînement sur 8 semaines sera transmis aux participants et constituera le fil rouge de la préparation.

- Déplacement à Cogne les 9 et 10 juillet, week-end refuge : présentation du week-end à l'AG et lancement des inscriptions avant (début avril).

6/ Point sur le Run & Skate

Cet événement et le parcours associé sont très appréciés des coureurs et des bénévoles.

Un debriefing a été réalisé jeudi dernier avec le Club des Sports qui a décidé de ne plus assurer le soutien logistique de cet événement (véhicule, chronométrage...) afin de se concentrer sur les événements propres au Club des Sports et notamment à leurs sections « jeunes ».

En cas d'intervention par le Club des Sports, les prestations seront facturées.

Le CMBM fournit la grande majorité des bénévoles lors de l'événement soit 40 personnes. Le CMBM reste en attente d'une proposition du Club des Sports sur le coût d'une éventuelle facturation pour se positionner sur sa présence à l'événement.

7/ Divers

- Entraînement/Compétition : Manu rappelle son souhait de projet de développement d'un encadrement compétition au sein du CMBM avec un entraînement adapté.

- L'organisateur de la Maxi-Race a contacté Michel Poletti pour mettre en place un challenge « Jeunes » avec deux courses : courses jeunes sur Annecy et la YCC de l'UTMB. Michel Poletti a proposé au CMBM d'inclure le Petit TAR dans ce challenge qui se feraient à trois courses.

Le comité adhère à cette idée et valide cette proposition. Dans ce cadre, le petit TAR sera support pour la remise des récompenses de ce challenge.

- Dotation association Kang Huru :

Jacqueline souhaite que le club se positionne sur le montant financier de la participation du club à cette association.

Lors de leur inscription, les coureurs du petit TAR ont la possibilité de soutenir cette association en faisant un don.

Traditionnellement, le club soutient également cette association en participant financièrement en complément de ce que les coureurs reversent. Le club venait compléter les dons coureurs pour atteindre la somme de 2 000 €.

Pour l'année 2016, le comité décide à nouveau de s'aligner à hauteur d'une somme totale de 2 000 € au profit de l'association. Cette décision sera soumise au vote du comité chaque année.

- Facebook du CMBM : Arnaud rappelle également que le Facebook du club a récemment fait l'objet de commentaires douteux. Les membres du comité du club resteront vigilants pour censurer ce type de commentaires et faire un rappel aux indélébiles.

- Local des Pèlerins : un inventaire précis doit être réalisé dans le local de stockage situé aux Pèlerins. Arnaud et Léo se chargent de commencer à faire cet inventaire.

Le stock de gobelets Maxim's est écoulé !!!!

Fin de réunion : 23h00.

La prochaine réunion du comité est fixée le 18 avril 2016.